

Colloque international :
« Les 'études genre' : Enjeux scientifiques et effets sociaux »
Colloque anniversaire de l'équipe Simone-SAGESSE
6-8 JUILLET 2006, UNIVERSITE TOULOUSE-LE MIRAIL
(FRANCE)

**OBSTACLES A L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES FEMMES ET
 RESISTANCES MASCULINES AUX CHANGEMENTS**

Présenté par Annie Rieu.

1- Obstacles, freins à l'engagement des femmes en politique

Toutes les recherches qui traitent des trajectoires d'engagement des femmes en politique où dans le syndicalisme se trouvent confrontés à la question des obstacles, des freins, des résistances. Concepts qui nécessitent d'être réinterrogé à la lumière de la problématique du genre. Dans un premier point, je rappellerai les obstacles que les femmes rencontrent dans leur parcours d'engagement et de participation et c'est un point commun entre elles : qu'elles soient députées, conseillères générales, mairesses ou conseillères municipales. Je passerais assez vite, là-dessus, car aujourd'hui ils sont bien identifiés que ce soit à travers les recherches de Sandra Frey ou celles de Yannick Le Quentrec et Annie Rieu et Hélène Cettolo. .

Nous les synthétiserons ci-dessous

1)- une socialisation sexuée qui ne situe pas d'emblée les femmes dans l'espace public. Par ailleurs, les femmes sont moins souvent que les hommes inscrites dans des lignées politiques et ont « une moindre hérédité politique familiale », elles n'ont pas de réseaux propres (Recherche A. Rieu et Y. le Quentrec) Du coup, le milieu politique leur paraît un milieu hostile et elles développent par rapport à lui une mauvaise estime de soi, un sentiment d'incapacité, voire du stress et de l'anxiété (Recherche Sandra Frey)

2)- Impact de la division sexuée du travail sur le droit à la citoyenneté. Elles doivent gérer le cumul des tâches du privé et du public souvent seules et doivent imaginer des solutions individuelles bricolées (S. Frey). Annie Rieu et Y. Le quentrec parlent d'assignation domestique

3) Les insuffisances d'un statut de l'élu pénalisent particulièrement les femmes et les catégories salariées. La question de la disponibilité reste posée.(A.Rieu et Y. le quentrec)

4) Le cumul des mandats qui aboutit à une confiscation des postes au détriment des femmes

5) Tensions dans les rapports des femmes aux places et rôles de pouvoir dans la vie politique locale. Les femmes ont une grande méfiance par rapport au système, aussi elles développent un discours différencié (façons de faire de la politique différemment). Se considérant comme « des intérimaires » dans la place occupée elles ont des attitudes ambiguës, par exemple sur les mesures de discrimination positive.

6) Illégitimité du genre féminin à représenter l'universel. La distribution des postes entre frères, entre hommes contribue à exclure les femmes

7) permanence du sexisme ordinaire qui peut porter atteinte à l'intégrité morale et à la dignité des femmes.

Mais ces obstacles réels ou que les femmes se posent sont à mettre en perspective avec les résistances masculines, aux changements, d'où la nécessité de théoriser cette question et d'effectuer un repérage empirique des résistances masculines.

2 - Résistances masculines aux changements : vers un cadrage théorique

Dans toutes les recherches que nous avons menées sur nos terrains, nous avons pu dévoiler les mécanismes (souvent informels) utilisés par les hommes pour cantonner les femmes dans des positions subalternes ou dans des postes d'expertise dénués de toute autorité. La mise en oeuvre de certaines pratiques que j'exposerai tout à l'heure met l'accent sur les barrières à la promotion des femmes. Les entretiens effectués auprès des responsables des partis politiques locaux et des syndicats ont fait émerger « le cercle vicieux des résistances masculines » (Le Quentrec, 2004). Cénacle très masculin, le milieu politique, mais aussi syndical « sont faits et dits » par les hommes qui projettent leur propre vision du monde et des rapports sociaux de sexe : relations de domination entre militants, de militants sur les militantes, importance accordée à la performance, aux discours et aux actes héroïques, rappels plus ou moins bruyants à la faveur des contextes, de l'infériorité des femmes et de leur rôle d'objet sexuel (Desjours, 1998).

Les résistances masculines peuvent être plus insidieuses et consistent à ne rien faire (résistance passive) ou à naturaliser les femmes par le discours : elles sont moins intéressées, moins disponibles, elles doivent s'occuper des enfants.

D'un côté on a pu observer des discours et des pratiques assez contrastées qui vont du discours très compassionnel quand il n'y a pas d'enjeux d'élections, aux propos virulents quand il y a rivalité ou un enjeu de candidature par exemple.

De l'autre, les hommes s'engagent dans un certain nombre de changements hétérodoxes. (Yannick parlera de cela tout à l'heure)

Des militants syndicalistes que nous avons interrogé (Le Quentrec, Rieu, 2004-2005) par leurs pratiques portent la marque du changement. Ils se distancient de la référence « au tout travail », c'est-à-dire une identité construite avec la seule référence professionnelle et mettent en oeuvre des actions en faveur de l'égalité des sexes. Sur le plan privé, ils posent le problème de l'articulation privé/public qui fait l'objet de discussions, de rapports de force dans le couple notamment sur le partage du travail domestique et parental. (Le Quentrec 2005)

S'intéresser aux résistances des hommes au changement social nécessite que l'on se penche sur la catégorie homme. Les recherches qui existent sur la masculinité se sont plus centrées sur le malaise masculin face aux revendications féministes, à leurs pratiques, vis-à-vis de leurs compagnes qu'aux rapports entre les sexes eux-mêmes et à leur évolution vers un changement social en profondeur (Devreux, 2004). D'autres recherches où la problématique de l'identité de sexe est restée centrale, restent dans le registre des représentations.. Viennent ensuite les travaux sur le masculin et sa construction sociale qui tentent de faire contrepoids aux études féministes en spécifiant un seul sexe, comme si les spécificités des femmes étaient équivalentes aux spécificités des hommes (Devreux 2004). En accord avec cette auteur, nous considérons : que les hommes ne peuvent être constitués par l'analyse en catégories sociales de sexe comme une autre ; s'ils forment une catégorie spécifique, c'est dans la mesure où leur groupe est en position de domination par rapport à la catégorie des femmes. il s'agit de ne pas perdre ce point de vue.

La problématique que nous souhaitons adopter ne se situe donc pas dans une équivalence théorique d'une bicatégorisation, mais dans la « connaissance et la reconnaissance que le rapport social de sexe hiérarchise les catégories de sexe et les oppose en classes de sexes antagonistes » (Devreux, 2004).

Nous déplacerons donc, notre focale en étudiant les résistances au changement comme un indicateur, un effet, du rapport de domination exercé par les dominants. Nous envisageons de porter un questionnement plus en profondeur sur les pratiques des responsables politiques et des élus en situation de responsabilité (que nous nommons acteurs intermédiaires entre l'Etat et les citoyens) et sur leurs représentations de dominants et sur leur action propre dans le rapport social et sa reproduction.

3- Apports de nos recherches

Le comportement des partis politiques et des responsables syndicaux pour promouvoir l'égalité des sexes en politique (point de vue régional).

Lorsqu'on interroge les responsables politiques et syndicaux (niveau régional), lorsqu'on interroge les maires des grandes villes, tous s'accordent sur la question de l'égalité homme/femmes qui, d'ailleurs leur paraît une question incongrue. L'égalité inscrite aux frontons des municipalités sert de viatique, et leur permet de se dédouaner d'une réflexion sur les inégalités de sexe. Dans le discours, certains sont moins aveugles pour les différences de classe ou de race. Les éléments recueillis mettent l'accent, malgré des avancées, sur un contexte globalement hostile.

Nous avons dégagé quatre constats :

1er constat- Les organisations politiques prônent l'égalité sans adopter des stratégies de moyens

Les débats sur la parité ont marqué les esprits en ce sens que la plupart de nos interlocuteurs reconnaissent que les femmes subissent une domination spécifique à leur sexe au plan social, professionnel et politique. Mais ils considèrent que les femmes peuvent contribuer à réconcilier la politique avec la société et là le propos s'oriente de façon essentialiste : les femmes auraient une approche moins généralisante des questions politiques, et manieraient moins la langue de bois ; donc plus efficaces et pragmatiques. Elles seraient éloignées de rapports de forces, plus humaines et plus à l'écoute des citoyens.

Les responsables politiques légitiment ainsi l'entrée des femmes en politique au titre de qualités qui seraient liées à une « nature féminine universelle » dont il reste à prouver l'existence. (et dont on connaît les dérives) (La différence). De même, ils font l'impasse sur le fait que les femmes constituent un groupe hétérogène, traversé par d'autres différences comme les choix idéologiques et partisans ou l'origine sociale (Les différences)

Un autre point obscur est apparu dans l'analyse ; l'unanimité des discours sur l'égalité, fait place à des réalités plus nuancées lorsqu'on en vient à un stade opérationnel. C'est-à-dire le passage du : « il est urgent qu'elles y soient » à « par quel bout on commence ».

Mais, on constate le peu de moyens mobilisés pour améliorer la situation.

- Les données statistiques sexuées sont imprécises, disparates et leur recueil est irrégulier (domaine syndical). On butte ainsi sur la première étape, incontournable, de la connaissance, du repérage et de la visibilité des difficultés rencontrées par les intéressées

En ne se donnant pas les moyens de questionner la façon dont se construit l'exclusion des femmes de l'espace public, les organisations politiques et syndicales sont dans l'incapacité de réaliser leurs objectifs d'égalité. Plus encore, faute de remettre en cause les rapports de domination subis par les femmes dans la société, elles contribuent à les reproduire, y compris en leur sein.

2è constat- Les organisations politiques mènent des actions disparates et qui ignorent les résistances masculines

Certes des actions sont menées, mais elles ne sont pas systématiques. Nos interlocuteurs évoquent des mesures plus ou moins formelles qui veulent avoir valeur d'exemple :

- A titre indicatif, l'UMP anciennement RPR note une délégation " Femmes ".

- Le PS mentionne l'existence d'un Secrétariat National aux droits des femmes, une campagne pour encourager leur candidature en vue des prochaines échéances électorales, la participation au Collectif des droits des femmes.

- Les Verts indiquent qu'ils ont retenu le principe de candidatures mixtes au niveau des postes de responsabilité.

- Le PC rappelle qu'il a institué une liste paritaire aux élections européennes de 1999 et désigné des femmes à des postes de responsabilité gouvernementale.

Ces actions témoignent d'une sensibilisation des organisations politiques et d'efforts qui ne sont pas négligeables. Mais elles s'avèrent en retrait par rapport aux principes affichés et, du fait de leur caractère conjoncturel, elles présentent de fortes disparités :

C'est ainsi qu'on peut observer un écart considérable entre une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les listes électorales d'un parti et leur quasi-absence des exécutifs quel que soit le niveau, et notamment après l'application de la loi sur la parité et quant aux niveaux intercommunaux, basés sur la cooptation je vous laisse imaginer !

De nos jours, force est de constater que les femmes politiques dérangent toujours un certain nombre d'usages et d'idées établies, lesquels resurgissent à plusieurs niveaux : En effet, la plupart de nos interlocuteur-trice-s signalent la fréquence des plaisanteries et des agressions verbales sexistes qui remplacent le débat politique ou encore les pratiques de valorisation et de cooptation des hommes entre eux et il y a d'autres exemples et j'en passe.

Ces résistances masculines, présentes à tous les échelons de la hiérarchie politique et dans tous les partis, montrent qu'au-delà des solidarités partisans, il existe des rapports de pouvoir qui avivent les compétitions entre hommes et femmes particulièrement dans les périodes pré-électorales ou de renouvellement de responsabilités. La question de la parité est contournée ou remise au placard dès lors qu'elle n'a pas caractère d'obligation et l'on voit resurgir des pratiques d'éviction en direction des femmes au titre de leur manque d'ancrage local, de leur faible visibilité ou encore leur manque de compétences.

Et pour information, aux dernières législatives, les grandes formations politiques ont préféré subir une pénalité non négligeable sur leur dotation financière, plutôt que de mettre des femmes en tête de liste (plus de quatre millions d'euros pour l'U.M.P. et un million et demi d'euros pour le P.S). Alors, il n'est pas étonnant qu'avec ce type de pratiques l'on ne soit passé que de 63 femmes Députés en 1997 à 71 après la loi sur la parité (soit de 10,9 % à 12,3 %).

3è constat - Les organisations politiques ont un fonctionnement qui est source d'exclusion des femmes

Rappelons que les milieux politiques se sont historiquement constitués sur la base d'une culture masculine et que les femmes s'en sont vues interdire l'accès pendant toute une partie de leur histoire au nom de l'idée qu'elles auraient pour vocation principale d'assurer le bonheur domestique et conjugal (Fraisie, 1989 : 104). La majorité de nos interlocuteurs reconnaît que le fonctionnement des partis politiques se présente à lui seul comme un outil extrêmement efficace de reproduction de l'exclusion des femmes.

Plusieurs facteurs se conjuguent ici de façon déterminante :

- Un mode d'accès aux postes de responsabilités qui procède souvent par cumul. Pour être considéré-e comme un-e militant-e méritant-e et acquérir des chances d'être investi à un niveau plus important, il faut avoir assumé avant des responsabilités d'un bout à l'autre de la chaîne, certaines étapes se présentant comme des passages obligés. Par ailleurs, l'empilage des différents niveaux territoriaux des instances politiques ou, à l'inverse, leur émiettement et les déplacements géographiques nombreux contribuent à alourdir l'activité militante. La multiplication et la fréquence accrues des réunions, des emplois du temps rapidement saturés aboutissent à de fortes amplitudes horaires journalières.

Au total, on a un fonctionnement chronophage qui favorise essentiellement les hommes et qui exclut d'une part tout autre domaine d'investissement. D'autre part, il promeut un modèle d'engagement unique, présenté comme le plus performant, basé sur l'idée qu'on doit se vouer entièrement, et non partiellement, à l'organisation.

4^e constat- Les organisations politiques continuent de se référer à un modèle de militant désincarné

De façon générale, l'ensemble des partis politiques passe sous silence la dimension familiale, (ce que j'ai nommé « l'impensé du domestique » pour les hommes comme pour les femmes. Ils font également l'impasse sur le fait que les charges domestiques et parentales incombent largement aux femmes et que les pressions conjugales et familiales s'exercent essentiellement sur elles. Ils feignent d'ignorer que « lorsque les femmes assistent aux réunions des instances, cela suppose qu'elles ont pris les moyens de s'organiser à la maison ». C'est ce qui fait dire aux responsables interrogé-e-s que les partis politiques ne créent pas les conditions pour favoriser l'accès des femmes dans leurs instances de décision.

Au sein de l'organisation, ils ne réservent aucun temps pour aborder les conditions concrètes de l'activité militante dans ses interactions avec la vie privée. Dans le meilleur des cas, ils peuvent proposer des dédommagements pour frais de garde ou soutien ménager

Mais les réponses qu'ils donnent dans ce cas ne s'intègrent pas dans une réflexion politique d'ensemble. Elles restent du domaine du cas personnel et du conjoncturel. En ce sens, les instances politiques continuent d'asseoir leur fonctionnement sur la figure d'un militant désincarné (Lamoureux, 2004) détaché de toute une partie du monde réel. Dans le contexte social actuel, ceci pénalise en particulier les femmes qui veulent se distancier du militantisme traditionnel.

Cet état des lieux même partiel porte l'interrogation sur des partis politiques qui, d'un côté, se revendiquent comme des acteurs incontournables, suprêmes, du jeu social alors que, de l'autre, ils s'avèrent impuissants à transformer les situations en faveur d'une plus grande égalité.

Sur d'autres terrains

I- La recherche récente de Yannick Le Quentrec sur trois groupes d'acteurs : responsables politiques et administratifs chargés de mettre en œuvre les politiques d'égalité, des syndicalistes et des hommes « en renégociation » par rapport aux normes dominantes d'égalité montre, que les pratiques et perceptions masculines en matière d'égalité se développent dans le cadre d'une palette contrastée. D'un côté, la position des hommes oscille entre une résistance passive ou active, une incompréhension de la quête d'égalité et des pratiques domestiques largement tributaires des divisions sexuelles traditionnelles. De l'autre, ils s'engagent dans un certain nombre de changements (Yannick développera cette question tout à l'heure)

Les résistances aux changements passent aussi par l'oubli, et l'ignorance, l'invisibilisation des femmes comme actrices majeures dans les processus de développement (nous l'avons souligné en introduction). C'est ce que Aïssatou Faye développe dans sa thèse sur le Sénégal. En fait la révision de cette attitude d'oubli par les organismes internationaux et les bailleurs de fond, grâce à l'approche genre, ne traduit en rien une volonté de changements en profondeur des conditions de vie des Africaines et des Africains ou des rapports sociaux entre les sexes. Aïssatou fait l'hypothèse que « si les femmes intéressent tant les bailleurs de fonds et autres organismes internationaux de développement, c'est parce qu'elles permettent de limiter les effets prédateurs de l'économie de marché et ceux de la gestion clientéliste et sexiste des pouvoirs étatiques locaux'.

II- Ce que nous avons pu faire en 2003-2004 à l'occasion d'une seconde recherche internationale (France, Belgique, Grèce) financée par la commission européenne qui portait sur l'objet « **Résistances masculines aux changements** »¹ Quelques éléments de cadrage :

Participants : Yannick Le Quentrec, Daniel Welzer-Lang, Martine Corbières et Anastasia Meidani (Université Toulouse II),

¹ Le Quentrec Yannick, 2005, *Les hommes entre résistances et changements*, Lyon, Editions Aleas (co-auteurs Daniel Welzer-Lang, Martine Corbière, Anastasia Meidani)

Objectif : Comprendre les freins au développement des politiques d'égalité entre hommes et femmes et forger des hypothèses sur les conditions susceptibles de faciliter leur promotion et d'augmenter leur efficacité. Pour cela, il s'agit d'étudier les perceptions et pratiques des hommes en matière d'égalité des sexes dans les sphères de la vie publique où ils interviennent ainsi que la façon dont ils articulent cette même vie publique (professionnelle, syndicale, etc.) et leur vie familiale.

La population : 3 groupes : celui des syndicalistes (45), des responsables politiques et administratifs (72) et des hommes dits « en renégociation (65)².

Résultats : je me limite pour cet exposé à l'échantillon français des militants syndicaux enquêtés en France, c'est à dire des militants de terrain, 11 hommes et 5 femmes (pas le cas en Belgique et en Grèce où tous-toutes sont permanents) qui ont fait l'objet d'entretiens approfondis. Nous n'avons pas interrogé les conjointes, hormis pour l'une d'entre elles, également militante, qui a fait l'objet d'un entretien séparé.

Je les présente pour plus de facilité autour de l'alternative résistance/ changement.

1) Quels sont les ressorts des résistances masculines aux rapports d'égalité ? :

On les trouve d'abord dans le fonctionnement même des entreprises. Les propos des syndicalistes sur leur entreprise montrent que celle-ci donnent le ton d'une suprématie du travail professionnel des hommes sur celui des femmes par ses hiérarchies, ses modes d'organisation, ses valeurs, les modèles de comportement qu'elle promeut. La question notamment de l'articulation des temps professionnels et familiaux est peu prise en compte ce qui contribue à reconduire l'assignation domestique des femmes mais pénalise aussi des hommes qui souhaitent se démarquer des pratiques professionnelles du tout travail.

On les trouve aussi dans l'activité syndicale : lorsque des militants reprennent à leur compte, ou au moins n'interrogent pas, la division sexuelle du travail. Ils s'enferment dans un statu-quo, c'est-à-dire qu'ils laissent les inégalités dans l'état où elles sont, statu quo qui présente une certaine graduation :

* Les militants ne voient pas les inégalités ou ils méconnaissent.

* Ils les nient en considérant que le droit formel suffit pour instaurer un droit réel.

* Quand ils les reconnaissent, ils établissent une hiérarchie des priorités qui aboutit à ce que ces questions passent toujours après les urgences du moment.

On trouve des ressorts de résistance dans le fonctionnement même des organisations syndicales et les rapports de pouvoir qui s'y exercent. En tant que militants dans des organisations mixtes à majorité masculine, certains expriment le souci de préserver des avantages³ (Gaxie,1977), un certain confort que procure cette autre « maison des hommes » qu'est le syndicat. La concurrence avec les femmes s'avive particulièrement lors des périodes de renouvellement de mandats où la solidarité syndicale se décline au masculin

Enfin, notons que le statu quo syndical est d'autant plus établi que ces militants appliquent pour eux-mêmes le cloisonnement entre sphère publique et privée. Ils ont tendance à se consacrer exclusivement à leur mandat et à assigner corollairement leur conjointe au travail domestique.

2) Sur quelles lignes de force s'appuient les militants qui changent en faveur de l'égalité ?

Ces militants portent l'effort sur l'organisation du travail. Pour eux, les inégalités de sexe font sens. Ils les nomment, les condamnent, essaient d'en démonter les mécanismes et les traitent.

² Les critères retenus sont les suivants : Prise en charge des enfants, rupture avec les schèmes parentaux, répartition du travail domestique, distance envers la centralisé du travail, orientation sexuelle(hétérosexuels, homosexuels ou bi sexuels)

³ Il s'agit de rétributions symboliques, matérielles et parfois sexuelles.

Ils se démarquent du modèle viril de comportement au travail et d'une vision désincarnée des salarié-es.

Par ailleurs, ils ont un regard critique sur le fonctionnement syndical centré sur un modèle de militantisme masculin et les prises de pouvoirs qui s'y reproduisent aux dépens des femmes. Conscients des résistances de leurs pairs, ils sont favorables et prennent des mesures volontaristes en faveur d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans leurs instances de décision.

Ces militants, cette fois en tant que conjoint, entament aussi des négociations en faveur de l'égalité dans la sphère familiale. Ils se disent concernés notamment par l'articulation public/privé et plus largement par le travail domestique. Ils perçoivent l'accomplissement de ces tâches comme un problème, ce qui n'est pas le cas lorsque les conjointes les assument en totalité. Ils font part des interactions dont elles font l'objet au sein du couple : échanges, interpellations, rappels à l'ordre, rapports de force sur la répartition de la charge domestique mais aussi sur les normes du propre et du rangé.

Il faut toutefois souligner que dans les histoires biographiques concrètes des militants, on a affaire à des situations où ces résistances et ces changements s'emmêlent dans des agencements complexes, contradictoires et discontinus. On a affaire à des équilibres plus ou moins stables qui entraînent une redéfinition du masculin et du féminin et font rebondir la question du lien entre égalité, identité et différence.

3) C'est cette dynamique des rapports sociaux et leur aspect imprévisible que nous avons essayé de restituer au plus près dans un dernier travail⁴. Quelques éléments de cadrage :

A l'issue de ces deux recherches, nous disposons d'un corpus de trente-deux entretiens de quinze militants syndicaux, d'une part, et d'autre part, de dix-sept hommes de militantes politiques ou syndicales. Issus de protocoles d'enquête et de priorités thématiques distinctes, ils manquent parfois d'éléments pour appréhender telle ou telle détermination sociale. Mais ils ont en commun de s'adresser à une population militante, hommes et femmes, avec le souci de questionner les dynamiques d'égalité et/ou de résistance et d'articuler les sphères publique et « privée ». Il nous a paru intéressant de les reprendre dans le cadre d'une analyse secondaire (en vue d'une publication à la revue française de sciences politiques).

A partir de ce que les hommes voient, pensent et font en matière d'égalité des sexes et d'articulation entre leur vie publique et « privée », et en faisant apparaître le jeu dialectique complexe⁵ entre les relations sociales, notamment familiales et conjugales, et les rapports sociaux de sexe en tant qu'ils pré-configurent la société (Kergoat, 2000 : 41) et qu'ils s'enchevêtrent avec d'autres rapports sociaux, nous avons constitué une galerie de portraits types de quatre militants puis de cinq hommes de militantes que nous commentons et analysons successivement.

Je vous livre seulement quelques grands traits des résultats de cette analyse (seront présentés selon le temps imparti)

1) Le groupe des militants se caractérise par ses multiples appréhensions de l'égalité des sexes

⁴ Le Quentrec Yannick, Rieu Annie, « Contrastes et variations de genre : Portraits de militants et d'hommes de militantes, in *Le sexe du militantisme, Revue française de sciences politiques*, 2006 (à paraître)

⁵ La notion de complexité souligne l'incertitude au sein de systèmes richement organisés faits de mélange entre de l'ordre et du désordre (Morin, 1990).

Il y a Patrice « Le tout syndical » pour qui les inégalités de sexe, naturelles, ne sont pas des inégalités professionnelles et qui met entre parenthèses pour cela son expérience de chargé de famille pendant l'enfance.

Jean-Luc est quant à lui un syndicaliste égalitaire dans le monde professionnel et syndical mais cette expertise s'arrête aux portes de son domicile car il ne met en cause, ni l'assignation domestique des femmes, ni celle de sa conjointe en particulier.

Pour Vincent, les inégalités de sexe n'existent pas. Pourtant, il en fait lui même l'expérience inversée au plan familial car, du fait d'une conjointe médecin très prise par son métier, il assume l'ensemble des tâches domestiques.

Enfin, Jean Marc, présente un certain continuum entre les discours et les pratiques égalitaires, continuum qui apparaît aussi entre les sphères de la production et de la reproduction. Fruit de socialisations antérieures, son expérience égalitaire, n'exclut pas les tiraillements et des négociations récurrentes.

2) Quant aux hommes de militantes, ils font à des degrés divers l'épreuve de l'égalité

José est un homme ressource très actif au plan domestique et qui veille à faciliter l'activité militante de sa compagne. Malgré cela, il dévalorise ses interventions dans un univers qui reste pour lui associé à la compétence féminine. Ni lui, ni sa compagne n'expriment de préoccupations égalitaires.

Pascal, militant comme sa compagne qui agit syndicale en faveur de l'égalité et dont il valorise l'engagement, fait partie d'un sous groupe d'hommes ressource qui ont en commun une conscience de la domination masculine. En rupture avec ses expériences de socialisation primaire, il est devenu égalitaire sur tous les fronts suite à un ultimatum de sa conjointe contre son engagement extensif. Mais le poids des normes sexuées resurgit sporadiquement pour chacun des membres du couple.

Henri, militant lui-même, poursuit, vent debout, le maintien des prérogatives masculines et donne priorité à son engagement extensif. Son retrait domestique et le fait qu'il dévalorise l'engagement de sa compagne conduisent à une crise conjugale dont l'issue reste ici incertaine entre la séparation et le désengagement syndical de la conjointe.

Pierre se sent abandonné. De catégorie socioprofessionnelle élevée, il dit n'avoir aucun problème d'articulation entre sa vie professionnelle et familiale. En homme moderne, il n'imagine pas s'opposer à l'engagement de sa compagne qu'il décrit au passage avec condescendance. Mais en tant que futur retraité exposé à une sédentarité inhabituelle, sa tolérance envers le militantisme de sa compagne s'amenuise de jour en jour.

Didier approuve et valorise l'engagement de sa compagne mais il le bride au profit de sa carrière professionnelle, reporte sur elle la charge domestique et se limite à des prises de relais ponctuels. Il ne l'accepte en fin de compte qu'à la condition que rien ne change par rapport aux modèles dominants.

Pour résumer :

Certes des choses changent, surtout au niveau individuel (micro) (yannick en parlera). Ce qui nous amène à nous inscrire aussi dans une approche dynamique des rapports sociaux de sexe. Dans le champ qui nous intéresse, on observe une alternance entre avancées et reculs. Comment conceptualiser cela, comment nommer ces faits de résistances à l'égalité entre les sexes ? Pierrette Bouchard (2003) parle de ressac, Susan Faludi (1993) parlait de backlash ou de guerre non déclarée ; Jules Falquet utilise le concept de guerre de basse intensité (1997). En ce qui me concerne j'utilise le concept de : guerre larvée (Rieu 2005)

Les résultats de recherche que je viens de présenter rapidement, montrent que les hommes en situation de responsabilité politique et syndicale adoptent des pratiques qui visent à préserver leurs privilèges (matériels ou symboliques) et les bénéfices qu'ils tirent personnellement de la mise à l'écart des femmes. La loi sur la parité en est l'exemple le plus flagrant, mais il y en a d'autres. Cela montre qu'il reste encore du chemin pour que ces acteurs intègrent la réflexion sur leurs propres pratiques et représentations..Nous nous emploierons à débusquer ces comportements.

